

Normandie Fonds mutualisés TH Travailleurs Handicapés

Développer la fonction tutorale d'un usager au sein d'un ESAT par un usager

Fiche technique

Secteurs

Social et Médico-social

Public

Travailleurs handicapés

Durée

2 jours

Organisme de formation

GRIEPS

Lieux & dates

ᢒ Groupe 1

Calvados (Annulé)

Les 30 & 31 mars 2020

ᢒ Groupe 2

Orne (groupe des 14 et 15 mai reporté aux 10 et 11 sept 2020)

Les 10 & 11 sep. 2020

♠ Groupe 3

Seine Maritime

Les 7 & 8 sep. 2020

ᢒ Groupe 4

EURE

Les 8 & 9 oct. 2020

ᢒ Groupe 5

Calvados

Les 1er & 2 sep. 2020

⇔ Groupe 6

Manche (50) - Cherbourg

Le 7 octobre 2020

+ Le 16 octobre 2020

Interlocuteur Opco Santé

Christèle Houé

christele.houe@opco-sante.fr 02 23 44 0440 (taper 3)

Contexte

Les évolutions des dispositions légales de 2002 mais surtout celles de 2005, ont réaffirmé le caractère médico-social de l'activité des ESAT. Ceux-ci doivent :

- Encourager les apprentissages,
- · Promouvoir l'égalité des chances,
- Valoriser les acquis professionnels.

Cette valorisation des acquis professionnels peut prendre plusieurs formes dont celle du tutorat. Aider l'autre dans sa tâche, expliquer comment faire, c'est bénéfique pour celui qui reçoit l'aide comme pour celui qui la donne.

Par ses compétences particulières dans un domaine, par ses savoirs, le travailleur d'ESAT peut être en mesure d'aider voire d'enseigner à un autre travailleur et prend alors le rôle de personne relais au sein de l'atelier afin de favoriser son intégration. Cela permet également de pérenniser les métiers et la culture de l'ESAT (de nombreux travailleurs handicapés approchent de la retraite), de capitaliser les compétences et de reconnaître l'expertise du tuteur.

Objectifs

- Savoir repérer ses compétences (savoir-être/savoir-faire);
- Comprendre ce qu'est la transmission de savoir-faire ;
- Acquérir de la méthodologie afin de transmettre ses connaissances ;
- Comprendre ce qu'est le rôle d'une personne relais au sein de l'ESAT;
- Construire des outils pour le tutorat ;
- Détecter les problématiques et y faire face ;
- Auto évaluer ses compétences.

Prérequis

Aucun

Contenu

Jour 1 : Faire un état des lieux et construire le processus de transmissions des savoirs

- Définir le tutorat ;
- Clarifier les missions du tuteur ;
- Accueillir et intégrer le tutoré handicapé ;
- Connaître et identifier les différents
- handicaps;
- Développer une culture de collaboration.

Jour 2 : Mettre en oeuvre le processus de transmission, suivre et évaluer la démarche

- Connaître les fondamentaux en pédagogie de l'adulte ;
- Étayer la sémantique autour des concepts compétence, professionnalisme;



Normandie Fonds mutualisés TH Travailleurs Handicapés

◆ Tracer les activités du tutoré dans une perspective d'évolution ;

🗢 Valoriser la fonction du tuteur auprès du responsable d'atelier.

OPCO Santé

Normandie

Actions Collectives Régionales TH 2020